

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 FÉVRIER 2017**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10/02/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 23/02/2017

**Délibération n° D-2017-77**

Groupes scolaire Jacques Prévert - Approbation du programme  
et de l'enveloppe financière de l'opération - Lancement de la  
consultation de maîtrise d'œuvre - demande de financement  
auprès du département au titre du dispositif CAP 79

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUBAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Secrétaire de séance :** Simon LAPLACE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Sébastien PARTHENAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

**Excusés :**

Madame Nathalie SEGUIN.

**Direction Patrimoine et Moyens**

**Groupe scolaire Jacques Prévert - Approbation du programme et de l'enveloppe financière de l'opération - Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre - demande de financement auprès du département au titre du dispositif CAP 79**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Lors de la commission « Education » qui s'est tenue en juillet dernier, il a été fait de choix de réhabiliter le groupe scolaire Jacques Prévert en rénovant les structures existantes, dans un contexte de site occupé.

L'opération de réhabilitation comprend les éléments suivants :

- la fin des travaux du restaurant scolaire (passage en office) ;
- la création d'une salle de motricité, pour la maternelle ainsi qu'un préau dans la continuité ;
- le déplacement des modulaires installés sur le site ;
- l'aménagement de l'espace cour maternelle ;
- la restructuration d'une classe pour l'école élémentaire.

Cette opération se réalisera sur trois années entre 2017 et 2019.

Aussi, il convient dès à présent de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre sur la base du programme annexé, conformément à l'article 90 I, du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le montant global affecté à cette opération est estimé à 974 700 € HT soit 1 169 640 € TTC.

Une subvention du Conseil Départemental, à travers son dispositif CAP 79, est envisagée pour un montant de 299 410 € HT, décomposée comme suit :

- Ingénierie : 17 500 € pour le financement au taux de 50% des études d'aide à la décision estimées à 35 000 € HT ;
- Travaux : 281 910 € pour le financement au taux de 30% des travaux estimés à 939 700 € HT

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le programme de travaux de rénovation du groupe scolaire Jacques Prévert ;
- approuver l'enveloppe financière affectée à cette opération et le plan de financement présenté ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer la consultation ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès du département pour les études d'aide à la décision, les subventions correspondantes et à signer les documents afférents

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY



VILLE DE NIORT - 79

**PROGRAMME DE TRAVAUX 2016-2019**  
**« RENOVATION DU GROUPE SCOLAIRE J. PREVERT »**

## **1- INTRODUCTION**

### **1.1 – Objet du document**

Le présent document a pour but de permettre au Maître d'Œuvre d'établir pour la réalisation du Programme prévu, un projet conforme aux impératifs ou exigences des utilisateurs des bâtiments et du Maître d'Ouvrage.

A l'intérieur de ce cadre, le Maître d'Œuvre pourra proposer toutes les solutions traditionnelles ou originales, ou faire appel à des techniques de fabrication ou de préfabrication et à des procédés de mise en œuvre propres à chacune d'elles, qui lui paraîtront les plus aptes à réaliser le Programme prévu, dans les meilleures conditions de prix et le meilleur délai pour sa réalisation. La réalisation devra s'efforcer de maîtriser les coûts tout au long de l'opération et même au-delà, notamment les coûts de fonctionnement et de maintenance.

### **1.2 – Préambule**

Il s'agit de rénover le groupe scolaire J. Prévert, sis 3 rue des Sports à Niort 79.

L'opération fait suite au réaménagement du restaurant scolaire dont les travaux ont commencé à partir de 2015.

Il s'agissait de transformer une cuisine autonome en cuisine satellite.

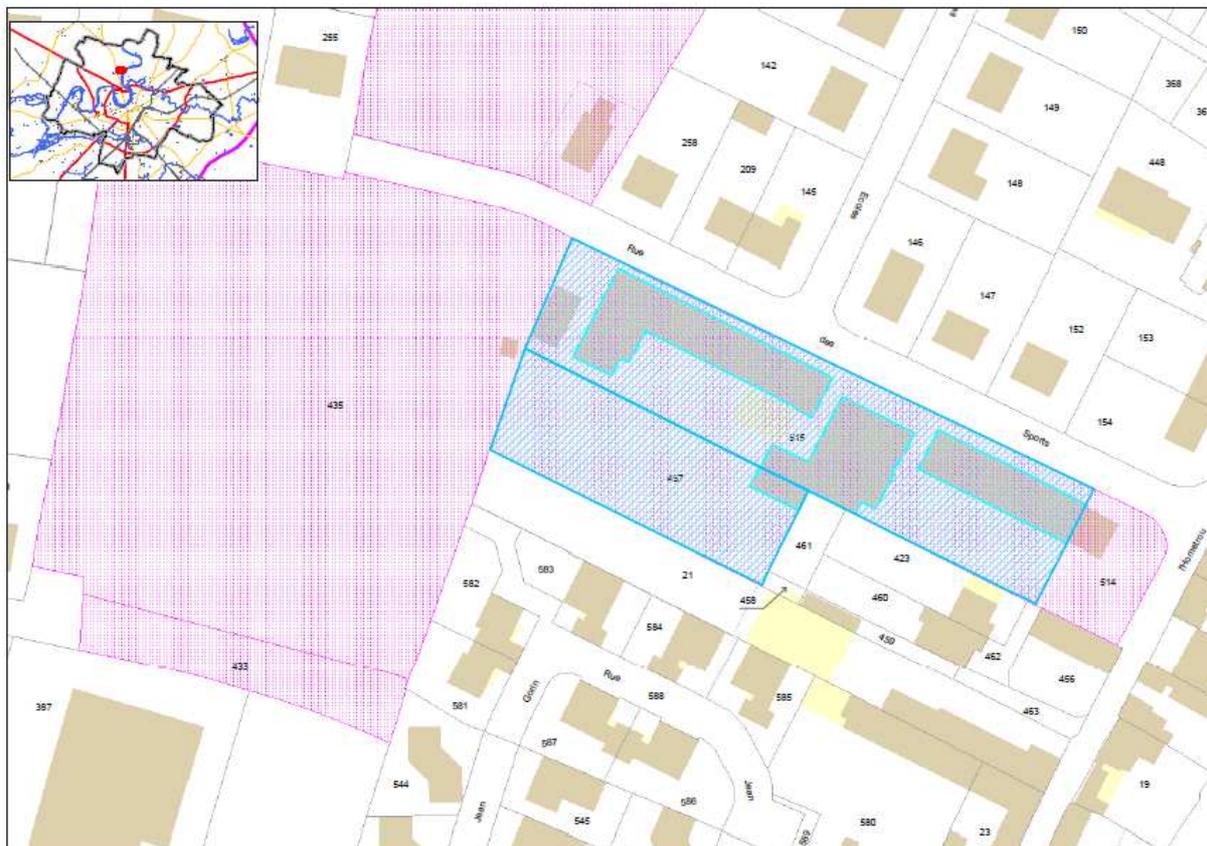
Au-delà des transformations du restaurant, dont le bâtiment se trouve isolé, des besoins récurrents et déjà identifiés se faisaient sentir au sein du groupe scolaire, notamment sur la partie maternelle.

Cette opération consiste donc à traiter un ensemble de besoins du groupe scolaire.

### 1.3 – Présentation du contexte

Le groupe scolaire « Jacques PREVERT » est implanté dans des bâtiments anciens dont les premières dates de construction avoisinent les années 1960.

Deux parcelles sont référencées au cadastre pour l'identité du groupe scolaire, à savoir les parcelles AH 515 et AH 457 pour une superficie totale de 4 745m<sup>2</sup>.



La catégorie des bâtiments est ainsi implantée d'Ouest en Est :

- Bâtiment modulaire d'une classe pour l'élémentaire (depuis 2008)
- Bâtiment élémentaire (5 classes et 1 espace multifonctions)
- Bâtiment restaurant et 2 salles indépendantes attenantes (1 classe maternelle et 1 bibliothèque)
- Bâtiment maternelle (2 classes et une salle de motricité) où est adossé un ancien logement de fonction, désormais vacant.
- Bâtiment modulaire servant pour les sanitaires de la maternelle et l'espace dortoir (depuis 2016).

A noter que le restaurant avait fait l'objet d'une extension dans les années 1986 : toiture-terrasse et ajout façade sur rue.

Nombre d'interventions ont été réalisées ces dernières années sur ce groupe, dont principalement :

- Les enrobés et installation de jeux dans les cours,
- Des rampes extérieures et sujétions techniques pour rendre accessible l'établissement aux personnes à mobilité réduite,
- L'isolation, le traitement des charpentes et la réfection de la toiture sur la partie élémentaire,
- Le ravalement et le remplacement des ouvertures sur la partie élémentaire,

- Dernièrement, l'intervention sur la rénovation partielle du restaurant (à poursuivre et à finaliser aujourd'hui),
- L'installation d'un modulaire provisoire pour les dortoirs et sanitaires de la maternelle.

Dans l'esprit de continuité d'offres de proximité et de dynamisme au niveau du quartier de Sainte-Pezenne (associatif, éducatif, ludique), d'expansion en terme de logements (plusieurs lotissements), il est clair que le tissu social se resserre ; c'est pourquoi, ce groupe doit offrir des garanties tant dans la réception des enfants que la qualité de services, donc des facilités et un bien être pour les agents qualifiés du site.

Il est donc envisagé de prendre en considération les éléments suivants pour concrétiser et répondre à la demande des utilisateurs :

- Terminer les travaux de rénovation du restaurant ;
- Une salle de motricité en lieu et place du logement de fonction ;
- Un préau dans la continuité de la salle de motricité ;
- Des espaces pour des sanitaires et rangement pouvant être accolés à la salle de motricité ;
- Par voie de conséquence, le déplacement des modulaires « dortoirs/sanitaires » installés en 2016 vers un autre site ;
- L'aménagement de l'espace cour maternelle ;
- La restructuration d'une salle élémentaire en lieu et place du modulaire (2008) ;
- Par voie de conséquence, le déplacement du modulaire « classe élémentaire » vers un autre site.

L'ensemble de ces points permettraient de traiter de façon durable et en profondeur ce site ; cela correspondrait aux ambitions et au schéma directeur immobilier que la ville de Niort s'est fixée.

## **2- LES OBJECTIFS DE L'OPERATION**

### **2.1 – Généralités**

Les enjeux sont d'assurer entre autres :

- Une meilleure organisation interne, une meilleure lisibilité des usages,
- La création et/ou la restructuration d'équipements en corrélation avec les effectifs accueillis (manque d'espace au regard des effectifs),
- Une accessibilité aisée, fonctionnelle et protégée,
- La maîtrise des consommations énergétiques, la gestion des eaux pluviales, la végétalisation des surfaces imperméabilisées, la gestion des déchets, des déplacements,
- L'optimisation des moyens liés à la maintenance,
- Le renforcement de la démarche participative avec les usagers,
- La planification opérationnelle et financière sur 3 années.

### **2.2 – Points particuliers**

La conception architecturale de l'extension de l'école maternelle (salle de motricité) et de l'école élémentaire (salles périscolaires) devra se faire dans la continuité du parti pris architectural, dans l'esprit des bâtiments environnants et du site.

Alors que ces 2 extensions se trouvent de part et d'autre du groupe scolaire, il serait essentiel de marquer ces constructions non seulement par leur fonctionnalité mais aussi par un rendu esthétique et visuel fort, le tout intégrant des matériaux nobles et sains (bois par exemple). Les façades du restaurant scolaire seront, quant à elles, légèrement réactualisées.

La distinction entre les espaces extérieurs et les bâtiments, si elle se justifie par les techniques de travaux d'aménagement, ne devra pas exister au niveau de la conception. En effet, les deux contribuent à l'insertion des bâtiments dans le site, ainsi le traitement, végétal et minéral, de ces espaces extérieurs devra être exécuté avec un soin particulier afin d'offrir une image valorisante du groupe scolaire dans son ensemble.

La conception des bâtiments doit intégrer, conformément à la réglementation thermique d'une part et technique d'autre part, les notions de santé et sécurité au travail, notamment celles liées à l'acoustique, au confort d'exercice, aux facilités d'usages, d'entretien et de nettoyage.

La fonctionnalité des locaux est primordiale afin de respecter la distinction entre les différents flux : maternelle, primaire, personnels et enseignants, public, matériel et produits liés au fonctionnement des locaux scolaires ou à la restauration.

Un travail sur le contrôle d'accès est demandé pour répondre à ces contraintes et celles liées au plan Vigipirate et anti-intrusion.

L'aménagement des espaces extérieurs doit répondre aux impératifs liés à l'accès des services tels que pompiers, livraisons, entretien, etc. Il doit également faciliter les circulations depuis les bâtiments vers les espaces extérieurs et surtout vers les aires d'activités sportives ou de jeux.

Pour atteindre ses ambitions et objectifs, la ville de Niort adopte une démarche de développement durable dans le sens où :

- Les produits utilisés seront à faibles impacts sur l'environnement,
- Les extensions ou partie neuve seront traités selon la réglementation thermique en vigueur,
- Les utilisateurs seront associés dans les choix et emplacements d'équipements,
- Les coûts énergétiques seront minimisés,
- La gestion des déchets chantier sera tracée.

### 3- PRESENTATION DU SITE ACTUEL

#### 3.1 – Le site

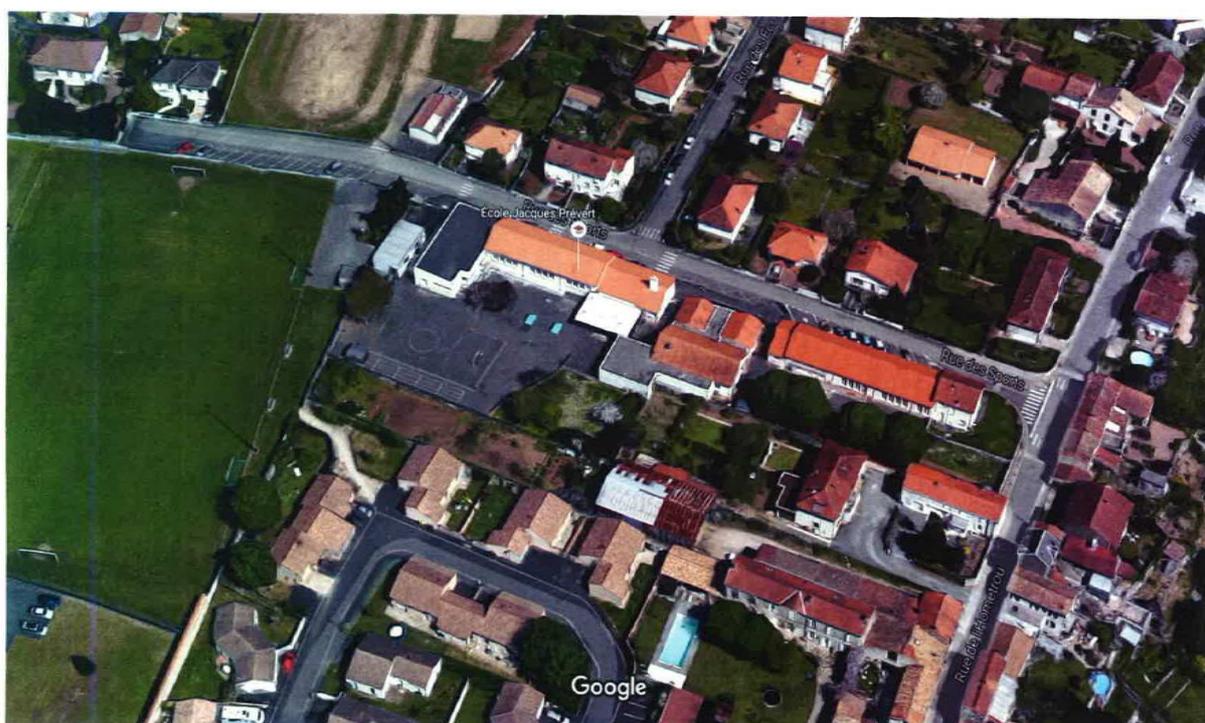
Le groupe scolaire Jacques Prévert se trouve à l'adresse suivante : 3 rue des Sports à Niort dans le quartier dit « Sainte-Pezenne », au Nord de la commune.

Il se situe dans un quartier résidentiel, tranquille, la rue étant en sens unique et menant à une impasse.

Sur un des côtés du groupe scolaire, un ancien logement de fonction est érigé, voué à la démolition de manière à récupérer de l'espace pour l'école maternelle.

De l'autre côté, c'est un terrain de football, dont l'école trouve pleinement son usage pour une adaptation à leurs programmes. Ces 2 parcelles attenantes sont propriétés de la ville de Niort.

A l'arrière de l'école et sur les côtés, le terrain est fermé à l'aide d'une muraille en pierres calcaires locales, d'une hauteur moyenne d'1.50m.



<https://www.google.fr/maps/@46.3440421,-0.4730379,355a,20y,41.62t/data=!3m1!1e3>

#### 3.2 – Les accès

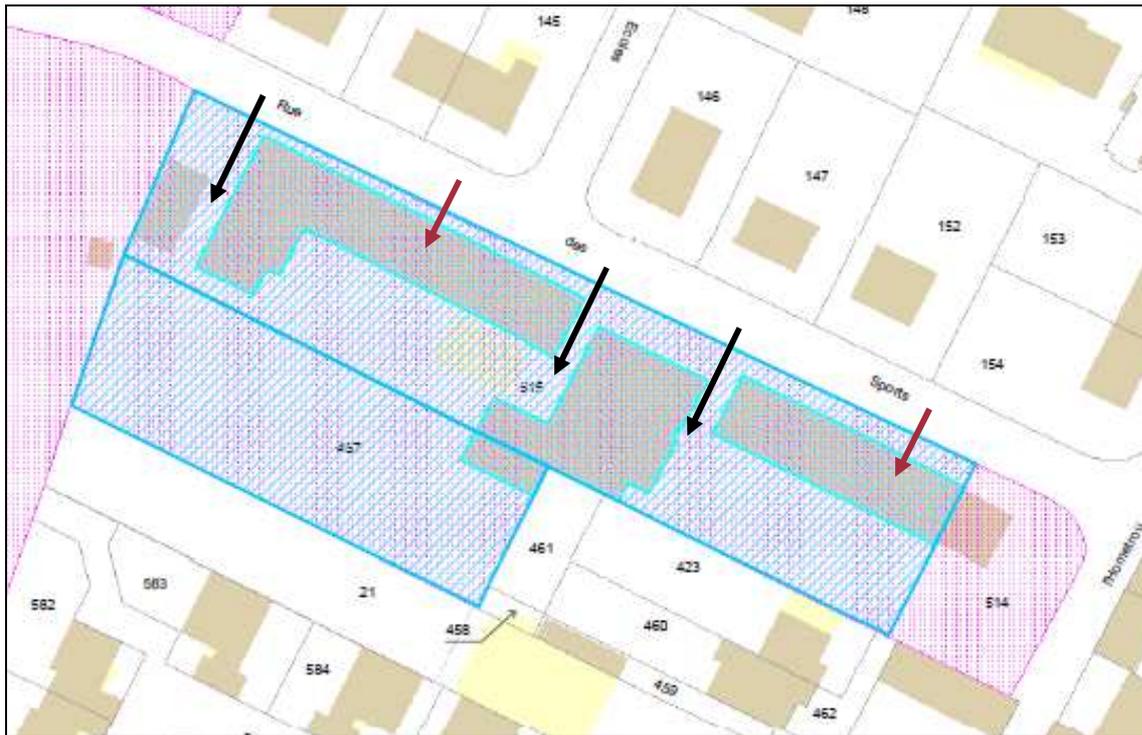
Tous les bâtiments sont de plain-pied. Ils s'étalent le long de la rue des Sports et laissent en fond de parcelle un espace cour protégé.

3 entrées sont actuellement en service, chacune se faisant par l'intermédiaire d'un portail, accessibles aux services des pompiers.

2 autres entrées, rue des Sports, mènent directement dans l'école maternelle pour l'une et l'école élémentaire pour l'autre. Elles sont distantes entre-elles de 80 m.

Elles mènent directement sur un couloir.

Fonction de la pente naturelle du terrain, des rampes d'accès ont été exécutées remplissant les conditions demandées par l'Adap, sur le domaine public, comme à l'intérieur même du site.

**ELEMENTAIRE****RESTAURANT****MATERNELLE**

### 3.3 – Le bâti

Le bâti est de type traditionnel des années 1960/70.

La structure des bâtiments principaux est composée de semelles B.A filantes, surélevée de parpaings, charpente tantôt métallique, tantôt bois traditionnelle à 2 pentes avec tuiles mécaniques.

Le solivage intermédiaire est en bois résineux, combles perdus, le dallage ne possède pas de vide sanitaire.

Concernant les extensions, elles ont été exécutées sur le même principe, à la différence que la toiture est plate, composée d'un plancher hourdis et d'une faible couche isolante + gravillons.

La plupart des fenêtres et des châssis ont été remplacés. Ils sont désormais tous en PVC double vitrage. Les plus anciens qui subsisteraient sont en simple vitrage, cadre bois.

Un ravalement a été effectué il y a quelques années, peinture pliolite sur enduit classique.

Il existe cependant un petit sous-sol, côté maternelle, se trouvant sous la partie infirmerie. Sa surface avoisine les 15m<sup>2</sup>.

### 3.4 – Etat des diagnostics

#### 3-4-1 – Commissions de sécurité

Les différents bâtiments sont classés ainsi : bloc maternelle et élémentaire de 5<sup>ème</sup> catégorie de type « R », et bloc restauration de 5<sup>ème</sup> catégorie de type « R et N ».

Les dernières commissions sont :

- Pour l'ensemble du groupe scolaire, celle en date du 14 décembre 2010 ;
- Pour la partie maternelle, celle en date du 13 octobre 2015 ;
- Pour la partie élémentaire et bungalow, celle en date du 13 octobre 2015 ;
- Pour la modification du restaurant, celle en date du 17 décembre 2015, la dernière faisant office de référence, annulant donc la précédente (travaux octobre 2015) ;

### **3-4-2 – Présence d’amiante**

Plusieurs diagnostics ont été réalisés fonction des interventions à réaliser.

Aujourd’hui, il reste des parties à vérifier, la réglementation ayant évolué depuis peu.

Il peut, cependant être dressé le tableau suivant :

- Partie Elémentaire :

Certaines classes sont composées de dalles vinyles amiantées. D’autres matériaux ont été repérés comme des entourages de poteaux.

La chaufferie est intégrée à ce bloc. Dans la chaufferie, des matériaux sont amiantés à faible proportion, puisqu’il s’agit des joints sur les trappes de la cheminée.

- Partie Restaurant :

Réalisé en 2016, le faux plafond de la cuisine (où se trouve la hotte en verre) est amianté. Les autres parties sont saines.

- Partie Maternelle :

Un conduit amianté fibro-ciment sort du local des sanitaires, en façade.

Les colles du revêtement des sols des blocs sanitaires sont amiantées. La partie a pourtant été rénovée en 2009.

Voir annexes.

### **3-4-3 – Les charpentes**

Il ressort de la visite en date du 24 mars 2016, couplée avec celle de l’amiante, que les charpentes des blocs restaurant et maternelle sont fragilisées par les insectes xylophages.

Sans confirmation d’un spécialiste, il en est de même avec les solivages supportant les faux plafonds, les bois étant encore plus tendres.

A savoir que la charpente de la partie élémentaire a été traitée en 2012.

### **3-4-4 – Le radon**

Les groupes scolaires sont suivis régulièrement pour relever des mesures de radon.

L’école Jacques Prévert en fait partie.

Dernièrement, en 2015, c’est essentiellement sur la partie « extension » (retour en L) de l’élémentaire que les doses sont les plus élevées.

Nous sommes donc en présence réelle de radon.

Par conséquent, les nouvelles constructions intégreront nécessairement des procédés particuliers visant à éviter les propagations de radons (telluriques), comme des vides sanitaires ventilés naturellement par exemple.

Bien que les nouvelles salles soient conformes à la RT 2012, elles seront cependant suffisamment ventilées mécaniquement pour une qualité d’air intérieur convenable.

### **3-4-5 – La chaufferie**

L’état de la chaufferie date de l’époque du bâtiment, elle est en état d’usure avancée et n’est pas performante du tout. De nombreuses interventions sont nécessaires pour la maintenir en fonction.

Les 2 chaudières gaz sont de 1980, les brûleurs gaz, non modulants, sont de 1992 et 1985, les pompes 3 vitesses ne sont pas à vitesses variables, ni de classe A, les vannes de régulation sont sujettes aux fuites datant des années 1990.

### **3-4-6 – Carnet sanitaire**

Le SDI, schéma directeur immobilier, réalisé en 2013, sur l’ensemble du patrimoine, relate sur ce site, les observations principales suivantes :

- Le bâtiment modulaire (salle de classe élémentaire), n'est pas fonctionnel. Une proposition de le remplacer est suggérée.
- Le restaurant scolaire présente de nombreux dysfonctionnements de marche en avant notamment. Il s'agirait de le mettre en conformité.
- L'absence de salle de motricité.
- La surface limitée de la cour maternelle extérieure et l'absence de préau.
- Mettre en place une ventilation mécanique simple ou double flux.
- Poser un dispositif d'appel avec visiophone.
- Poser des vannes thermostatiques.

Les superficies sont découpées ainsi pour un total de 1 360m<sup>2</sup> :

Maternelle : 325m<sup>2</sup>

Restaurant : 445m<sup>2</sup>

Elémentaire : 590m<sup>2</sup>

Voir annexe

### 3-4-7 – Vérifications électriques et moyens de secours

Les derniers documents sont ceux d'une part de la visite périodique électrique annuelle qui s'est déroulée en avril 2016 et d'autre part celle liée au contrôle des moyens de secours concourant à la sécurité incendie, même date.

Il en ressort quelques préconisations telles que :

- Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de sécurité dans le dortoir et dans une classe.
- Remettre en état la porte du coffret électrique des WC.
- Obturer l'arrière de l'interrupteur d'éclairage dans les sanitaires des primaires.
- Ajout d'extincteur, déclencheur manuel
- ...

Voir annexes

Par ailleurs, le groupe scolaire détient un tarif bleu 36kVA qui arrive à saturation.

Il est essentiel de passer à un tarif jaune dont la puissance souscrite est de l'ordre de 120kVA pour les besoins futurs.

En effet, le bilan de puissance de la partie restauration avoisine les 60kW.

## 3.5 – Les occupants

### 3-5-1 – Les élèves

Effectifs 2016/2017 : il est recensé pour cette année scolaire 182 élèves.

Le tableau se décompose ainsi :

Maternelle			Elémentaire				
Petite section	Moyenne section	Grande section	Cours Préparatoire	Cours élémentaire 1	Cours élémentaire 2	Cours moyen 1	Cours moyen 2
23	34	23	18	21	20	17	26
Sous total de 80			Sous total de 102				
Total de 182 élèves							

Les classes sont peu nombreuses ; elles sont donc réparties en multi-niveaux.  
 3 classes pour la maternelle : 1 classe grande section et 2 classes de moyen et petite section  
 5 classes pour l'élémentaire.

La capacité totale possible est de 230 élèves sur ce site, soit une disponibilité de 48 élèves aujourd'hui. (90 en maternelle : 10 places disponibles et 140 en élémentaire : 38 places disponibles).

Evolution des effectifs maternelle par année scolaire :

	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
T.P.S	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>0</b>
P.S	<b>18</b>	<b>22</b>	<b>16</b>	<b>22</b>	<b>30</b>	<b>37</b>

A noter que les enfants de la commune voisine (Sciecq), dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal viennent dans les classes de maternelle et de l'élémentaire.

### **3-5-2 – Le personnel encadrant**

En ce qui concerne l'effectif lié aux personnels fonctionnaires d'Etat, 11 personnes sont listées ainsi :

En élémentaire	En maternelle
1 directrice	1 directrice
5 enseignants	2 enseignantes
1 AVS, Assistant(e) de Vie Scolaire	1 AVS

Quant aux personnels de la Ville de Niort, 12 agents qualifiés sont référencés dont 3 pour le restaurant scolaire :

- 3 ATSEM, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- 1 agent polyvalent de maternelle
- 2 agents polyvalents d'élémentaire
- 1 référente périscolaire
- 2 animatrices périscolaire
- 3 agents de restauration.

Soit un total de **23** personnes.

## **4- PRESENTATION DE L'OPERATION**

Les grandes lignes du projet sont :

- Rénovation et finalisation du restaurant scolaire
- Construction d'une salle de motricité, rangement, sanitaires
- Aménagements extérieurs
- Aménagement, construction d'une salle pour l'élémentaire
- Déplacement de 2 ensembles de modulaires

### **4.1 – Le restaurant scolaire**

Le commencement de la rénovation du restaurant du groupe scolaire J. Prévert a débuté au tout début du mois de juillet 2015.

L'opération a consisté à intégrer un espace self pour transformer la cuisine, autrefois autonome, en cuisine satellite.

Une extension a donc été nécessaire, d'une surface supplémentaire d'environ 25 m<sup>2</sup>. Cette dernière a permis également de mettre à disposition un sanitaire PMR accessible depuis le nouveau sas d'entrée, agencé quant à lui dans l'existant.

La ligne self se compose d'une armoire réfrigérée avec vitrine, d'un bain marie sur baie libre et d'un chauffe assiettes.

Il est également équipé de 2 armoires frigo verticales à température positive pour les denrées froides et chaudes.

La période estivale 2016, le temps des vacances scolaires, a permis de terminer des agencements et finitions sur ce côté du restaurant, à savoir la partie réfectoire élémentaire.

Les prestations sont les suivantes :

- pose d'une ventilation mécanique contrôlée, dimensionnée non seulement pour le réfectoire et le self mais aussi pour la partie laverie projetée ;
- ajout de faïences et reprises ponctuelles au sol suite à démolition de placard ;
- remplacement du faux-plafond avec jouée par un plus acoustiquement performant ;
- remplacement d'une isolation murale suite à vétusté ;
- dépose, nettoyage des émetteurs et remplacement des robinets thermostatiques ;
- ajout de volets roulants à télécommande radio sur les châssis existants ;
- réfection de l'éclairage intérieur et cheminement extérieur ;
- modification sur alarme anti-intrusion, éclairage de sécurité ;
- mise en peinture de l'ensemble des murs après entoilage ;
- traitement des fissures et ravalement extérieur.

### 3<sup>ème</sup> phase de travaux à concevoir.

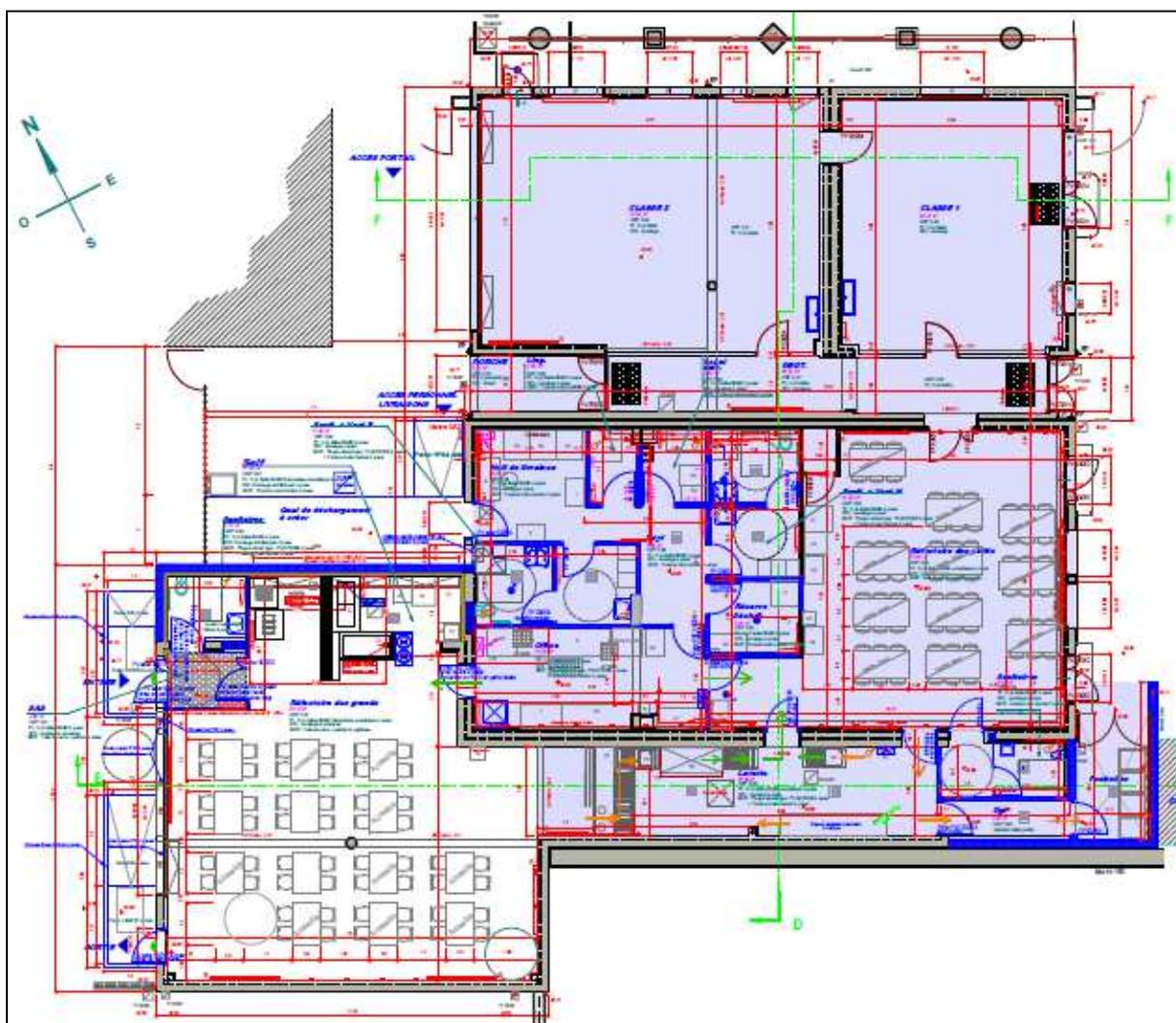
Il s'agit de transformer l'espace « cuisine » en office.

La ville de Niort, en concertation avec les occupants, a validé tout un ensemble de travaux sur la période 2014/2015, à savoir :

- un local de réception « hall de livraison » des denrées en lieu et place des bureaux/stockage ;
- un sanitaire PMR/ vestiaire pour les femmes et un autre pour les hommes ;
- un local entretien ;
- un espace lingerie ;
- une réserve sèche ;
- un office où sera isolé le préparateur d'eau chaude sanitaire ;
- l'espace laverie (tunnel de lavage) ;
- la création d'un sanitaire pour le réfectoire de la maternelle ;
- la rénovation du réfectoire maternelle ;
- la création d'un local à poubelles, extérieur.

Voir plan ci-dessous.

*Point supplémentaire* : sur ce bâtiment, un volet roulant extérieur serait appréciable au niveau de la porte de la grande salle maternelle ouvrant sur rue.



#### 4.2 – La salle de motricité

La salle de motricité fait défaut sur ce groupe scolaire car elle n'est pas seulement dédiée à cette activité. La salle sert également de dortoir, ce qui implique de multiples déménagements.

Par conséquent, pour palier rapidement à ce manque, le choix s'est porté vers l'installation de modulaires provisoires. Ils ont été mis en place dans la cour, destinés à un usage de dortoirs (45 places) et de sanitaires (5 WC). L'action est effective depuis décembre 2016.

Donc, la grande salle dans les murs de l'école, autrefois partagée, retrouve son usage initial, à savoir une salle de motricité.

Cependant, pour remplir pleinement et efficacement son rôle, cette salle de motricité est imaginée d'être construite, en neuf, en lieu et place de l'ex-logement de fonction.

Elle ferait donc partie intégrante de l'école, munie des équipements suivants : un coin de rangement pour le mobilier éducatif et des sanitaires à proximité.

Ceci implique, a fortiori, de déplacer les modulaires dortoir/sanitaires vers un autre site.

Il est important à ce stade de penser au mode de chauffe de cette salle qui nécessitera au préalable de rénover la chaufferie existante.

### **4.3 – Chaufferie existante**

La chaufferie est judicieusement placée puisqu'elle se trouve en milieu de parcelle, tout près du portail central.

Elle est insérée dans le bâtiment de la partie élémentaire.

Pour autant, les nouvelles constructions vont engendrer des réseaux de chaleur supplémentaires, éloignés, qui ne peuvent être supportés par la puissance des chaudières gaz, devenues vétustes.

Il s'agit donc de redimensionner l'espace chaufferie entièrement avec une rénovation complète. Les caractéristiques sont détaillées dans le programme ci-après.

### **4.4 – Aménagements extérieurs**

Le terrain où se trouve la salle de motricité est celui de la parcelle AH 514.

Il a été remanié à plusieurs reprises, d'une part pour l'installation des modulaires « dortoirs, sanitaires » (2016), d'autre part pour la déconstruction du logement (2017).

D'imposantes fondations ont été nécessaires pour les besoins des modulaires. De même, les évacuations EU et EP ont été rectifiées. Ces dernières peuvent servir au projet de la construction neuve (salle de motricité/sanitaires).

Une réflexion sur le devenir des fondations des modulaires est à mener : retrait ou conservation.

En effet, dans le cadre de l'aménagement de la cour, un préau est envisagé. Celui-ci accolé à la salle de motricité permettrait d'assurer une homogénéité des bâtiments, une esthétique et une sécurité supplémentaire. Ces fondations pourraient alors être réutilisées.

Ce terrain assure un lien direct avec la cour extérieure pour l'espace récréation.

Il devra donc être pensé et réaménagé pour donner un espace supplémentaire à cette cour dont les dimensions restent insuffisantes.

Du côté du domaine public et des limites séparatives, les réseaux tout comme les clôtures, les accès, la signalétique, les espaces verts et tout ce qui touche à la voirie seront repris.

Par ailleurs, sur la partie Ouest, à l'élémentaire, il s'agira d'apporter une fluidité dans l'accès au site, au service des pompiers, aux élèves et parents alors que le modulaire sera déplacé et le portail remplacé.

### **4.5 – La salle de classe élémentaire**

La partie élémentaire compte 5 classes dont celle se trouvant dans un modulaire installé de façon isolé et provisoirement depuis 2008.

Il devient alors nécessaire de retirer ce modulaire pour offrir de meilleures conditions de travail aux enfants et même de contrôler plus efficacement nos consommations énergétiques.

Au regard des implantations existantes des locaux, il s'avère que la salle « informatique » dédiée à cette activité s'avère être de moins en moins opérationnelle alors que le déploiement des prises Ethernet est effectif dans chaque classe. Ce qui, à une époque, paraissait essentiel, devient aujourd'hui quasi obsolète, au regard des évolutions qui ont menées à exécuter des travaux pour un usage quotidien au sein même de toutes les classes (informatique).

Par projection, cette salle pourrait redevenir une classe, comme auparavant.

Cependant, cette salle « polyvalente » sert également de bibliothèque, salle de maître, voire de repos. Ces activités doivent donc retrouver un espace dédié.

Autre aspect, les conditions d'accueil des enfants sur le temps périscolaire : il manque aujourd'hui une salle dédiée à cette activité règlementaire.

Par conséquent, le projet consisterait à créer de nouveaux locaux, attentant à l'extension pour regrouper 1 grande salle périscolaire/bibliothèque, 1 salle des maîtres et un WC PMR.

Des agencements seraient alors nécessaires, voire des déplacements ou ajouts de cloison pour optimiser les surfaces disponibles et ainsi assurer un confort pour tous.

Autre effet provoqué par cette nouvelle construction : le déplacement de l'accès au niveau du portail (accès pompiers).

L'accès et cette nouvelle entrée seront alors agencés de telle sorte que les camions puissent manœuvrer, un renfort de sécurité soit mis en place – contrôle d'accès au niveau du portail, automatisme – et bien entendu des espaces verts.

#### **4.6 – Les modulaires**

Deux types de modulaires sont à retirer pour être redirigés vers un autre site, à déterminer sur le territoire Niortais.

Cela implique, la préparation en amont du lieu de réception par la collectivité.

Pour autant, seront pris en charge par l'opération :

- le démontage des bungalows, y compris la coupure des réseaux (consignation)
- le grutage et le transport vers le site indiqué,
- la réfection des sols au droit et autour de l'ancien emplacement du modulaire.

Les dates de démontages seront judicieusement choisies.

En effet, dans le 1<sup>er</sup> cas, pour la salle de classe, il serait opportun de faire le retrait une fois la salle réalisée. Ceci n'aurait, en cas de décalage d'intervention, aucun impact sur le fonctionnement de l'école.

En revanche, dans le 2<sup>ème</sup> cas, il est obligatoire de retirer le modulaire du dortoir pour réaliser la salle de motricité. Cela entraînera donc nécessairement un mode de fonctionnement différent de l'école et une adaptation à l'organisation du temps de repos (mutualisation de la salle de motricité existante avec le dortoir, utilisation de l'espace associatif à proximité).

Quant aux fondations, un travail de réflexion doit être mené pour savoir s'il est opportun de les retirer.

## 5- LE PROGRAMME DE L'OPERATION

### 5.1 – Généralités

Le projet de restructuration des bâtiments existants, intégrant les exigences de qualité, nous amène vers une conservation du bâtiment de l'école maternelle et un agrandissement de celui-ci, une conservation avec restructuration intérieure du bâtiment élémentaire et du restaurant. Un aménagement des cours de récréation restructurée et un aménagement paysager des limites seront également à prendre en compte.

**Cette opération devra être réalisée en site occupé sans qu'il y ait interruption des cours et en limitant autant que possible les nuisances pour les utilisateurs et pour les riverains.**

Le concepteur veillera à conserver l'accès des pompiers à l'ensemble des façades. La primauté sera donnée au confort de travail (éclairage naturel, vue sur l'extérieur, acoustique, confort thermique, etc...). Une attention particulière sera portée sur le rendu architectural avec notamment la facilité d'entretien des surfaces vitrées si les surfaces employées sont importantes.

La maîtrise de l'économie du projet apparaîtra dans la limitation des percements des structures lourdes existantes, la stricte remise aux normes techniques et de sécurité.

Les parties neuves seront à traitement architectural simple, convivial, chaleureux et de bonne lecture dans le site. Une préférence pour l'utilisation de matériaux biosourcés, tel le bois serait notable.

Ces constructions seront fonctionnelles, adaptées aux conditions de travail, sobres, simples. De plus, le choix des techniques et des matériaux doit prendre en compte leur sollicitation, leur usure et la facilité des entretiens ultérieurs.

Afin de répondre aux contraintes budgétaires, un phasage des travaux a été mis en place.

Il se décompose ainsi :

En 2018 :

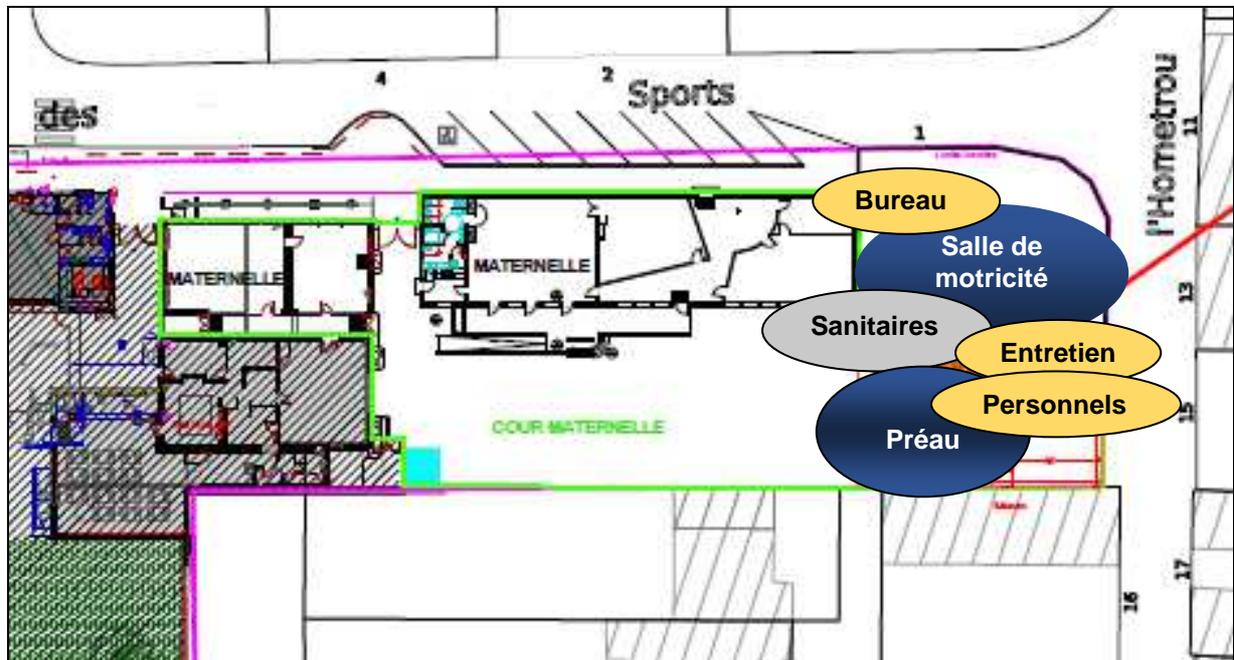
- Réaménagement du restaurant scolaire de Pâques à Toussaint 2018, en milieu occupé.
- Incidences induites : aménagements sur le site du centre de loisirs municipal « Chantemerle », situé à proximité du groupe scolaire, afin d'accueillir les enfants de l'élémentaire pour le déjeuner.

En 2019 :

- Côté maternelle, les constructions neuves d'une salle de motricité, préau, sanitaires, petites salles, en milieu occupé.
- Côté élémentaire, les constructions neuves d'une salle périscolaire, salle de maître, un sanitaire PMR, en milieu occupé.
- Déplacement des 2 modulaires.

5.2 – Organisation fonctionnelle  
5-2-1 Schéma de liaison, interactivité.

## COTE MATERNELLE



**La salle de motricité** doit pouvoir communiquer avec l'extérieur, côté rue et côté cour. Une liaison est souhaitée vers le bâtiment existant (ex bureau directrice) et vers les sanitaires.

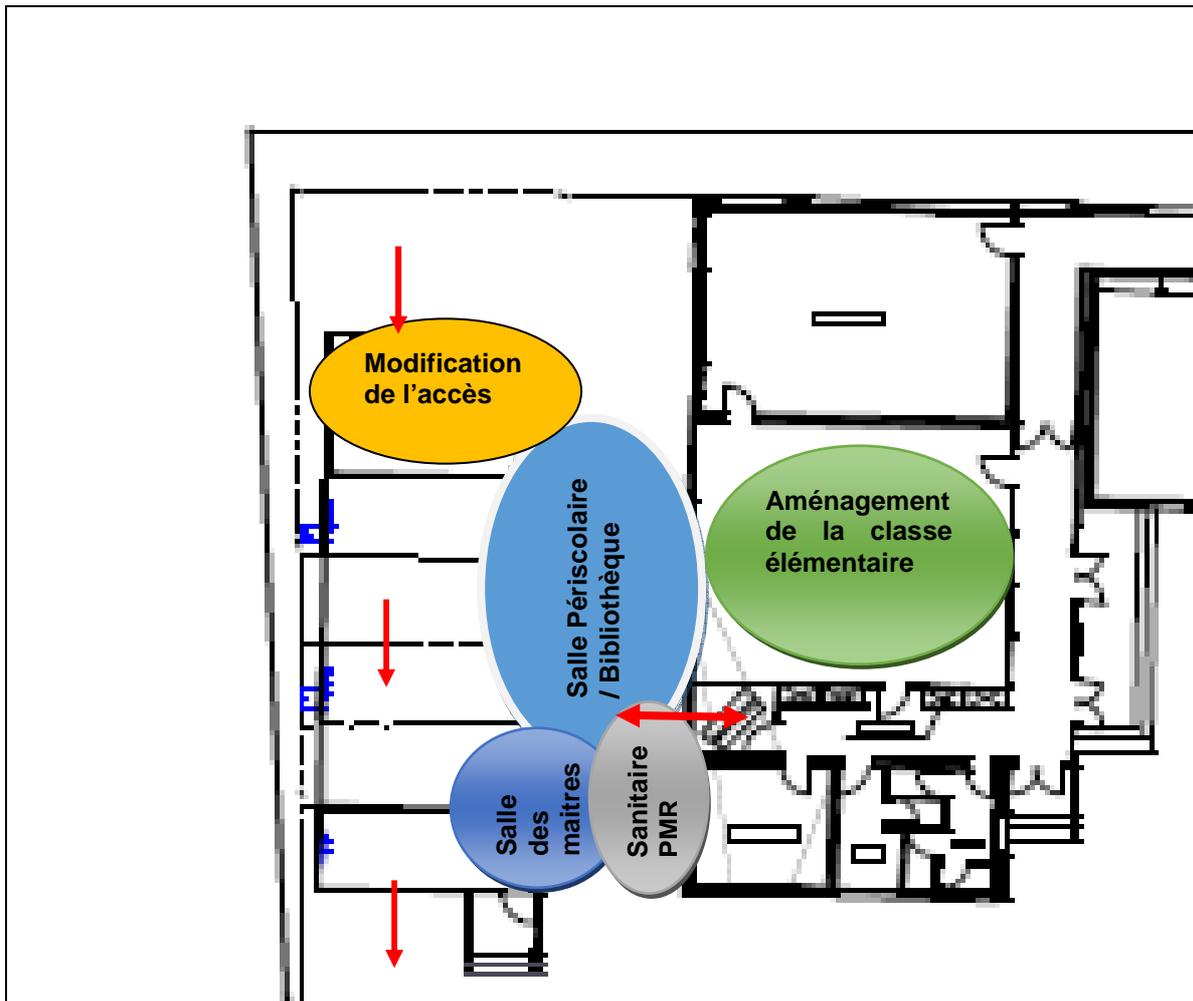
**Le préau** doit pouvoir communiquer avec les sanitaires.

**Les sanitaires** auront une liaison directe avec la cour récréative, la salle de motricité et le préau.

**Le bureau** envisagé est un bureau mutualisé, muni d'un accès près de l'entrée.

**Les locaux du personnel et local entretien** ne possèdent pas de particularités, si ce n'est un accès réservé.

## COTE ELEMENTAIRE



L'ancienne classe informatique/bibliothèque devient salle de **classe élémentaire**. Elle retrouve un usage initial.

Les locaux ci-après sont accolés à l'extension et doivent communiquer par le couloir existant (flèche rouge).

Le **sanitaire PMR** est reconstruit.

La **salle des maîtres** est créée.

La **salle périscolaire, bibliothèque** est créée.

Suite au déplacement du modulaire et aux créations de nouveaux locaux, l'**accès école** est repensé et déplacé. Les réflexions seront pertinentes pour mener à bien une fluidité du public et les mouvements de panique. Un contrôle d'accès est nécessaire (visiophone par exemple).

## 5-2-2 Unités fonctionnelles

### a) Le restaurant

#### Fonction

Désormais, le restaurant assure une prestation de self-service, sachant que les plus petits sont toujours servis à table. Deux services de 45 minutes sont nécessaires pour les quelques 80 rationnaires, sachant que le nombre possible de places assises est de 66.

Plusieurs rotations (self) assurent la période du déjeuner des élémentaires. Le nombre de places assises est de 44, alors que 117 rationnaires sont identifiés. L'ouverture du self est de 1h30.

La laverie est alors placée au centre des 2 réfectoires, avec pour la partie élémentaire une aire de dérochage et pour la partie maternelle une aire de stockage des chariots.

La cuisine proprement dite à réhabiliter sera équipée et dimensionnée selon cette méthode de travail retenu avec respect de l'organisation de la marche en avant et les obligations du code du travail.

#### Liaisons

Son enveloppe globale est intégrée dans un bâtiment isolé. Ce bâtiment pourtant, possède un ajout de 2 classes séparées par un couloir.

De part et d'autre dudit bâtiment se trouve les 2 autres bâtiments isolés (maternelle et élémentaire), ce qui place le restaurant comme axe central, utilisable par chaque entité sans croisement.

Le bâtiment se trouve également face au portail central, donc en liaison direct avec les livraisons de denrées alimentaires. Ce point est important pour le dimensionnement du hall d'accueil (réception marchandise).

#### Locaux :

Sont décrits ici pour le projet les parties restant à effectuer sachant que les travaux sont déjà amorcés et la conception validée. Voir point 4.1.

Cependant, il s'agirait de confirmer si les locaux nécessitent des améliorations dans le placement, la notion de surface, la réglementation (préparateur ECS par exemple).

Voir les plans et récapitulatif des surfaces (point 5.4).

#### Effectifs :

Permettre l'accès du personnel.

#### **La cuisine sera équipée des espaces suivants :**

##### **• 1 hall de réception marchandise**

C'est le lieu de réception, de contrôle et de répartition des denrées vers les zones de stockage. Premier déconditionnement des marchandises (suppression des gros emballages).

Le local de réception denrées est en liaison directe avec l'extérieur, les zones de réserves sèches et réfrigérées, un espace à déchets.

Ce hall permettra également la gestion administrative et comptable.

La liaison avec les vestiaires et le bureau peut être envisagée.

Une cour de service avec aire de recul permet la livraison.

##### **• 1 réserve sèche**

C'est le lieu de stockage des produits secs, d'épicerie, de conserves et des boissons.

Ce local doit être en liaison directe avec la zone de réception des marchandises et une circulation menant vers l'office.

##### **• 1 réserve produits et matériels d'entretien**

C'est le lieu de stockage des produits et matériels d'entretien de la zone restauration

Ce local doit être en liaison directe avec la zone de réception des marchandises et une circulation menant vers les locaux de production et les salles de restaurant.

Le local sera fermé à clef.

##### **• 1 vestiaire femmes**

Ces locaux doivent être exclusivement réservés au personnel de restauration.  
Changement de tenue et confort sanitaires.  
Un lavabo avec commande non manuelle  
Une douche.

Un sanitaire avec réservoir double

• **1 vestiaire hommes**

Ces locaux doivent être exclusivement réservés au personnel de restauration.  
Changement de tenue et confort sanitaires.  
Un lavabo avec commande non manuelle  
Une douche.

Un sanitaire avec réservoir double

• **1 lingerie**

Ce local sera destiné à l'entretien des vêtements professionnels et du linge de l'activité de restauration.

• **1 office**

C'est l'endroit où seront mises en forme et dressées les denrées alimentaires, livrées pour la plupart du Groupe Scolaire Pérochon, en liaisons chaude et/ou froide.

Le reste des aliments tels les entrées et dessert sont travaillés sur place.

Possibilité de cuisson (steaks, saucisses...) et/ou réchauffage (purée, cannellonis...) avec four électrique à plusieurs niveaux.

• **1 laverie vaisselle**

Zone où la vaisselle des salles à manger est triée, lavée et rangée avant d'être acheminée vers les différents locaux appropriés.

Ce local doit être en liaison directe avec les salles à manger ainsi que le local des déchets.

Un poste de tri sera prévu, il permettra aux enfants de l'élémentaire d'effectuer le débarrassage de leur plateau.

• **1 local poubelle**

La surface du sol et la communication avec l'extérieur (cour) doit permettre le roulage des bennes à déchets. Le local doit être accessible sans devoir passer par les locaux de la cuisine.

Ce local doit être en relation directe avec les zones plonge batterie laverie vaisselle. Il se trouve à l'extérieur.

Pour le tri sélectif, ce local devra pouvoir contenir un nombre de conteneurs suffisant pour 220 rationnaires.

**Quant au réfectoire des enfants de maternelle**, les agencements à prendre en compte sont :

• **le réfectoire**

Traitement de l'acoustique avec le faux plafond à remplacer.

Les sols et les murs seront rénovés. Les couleurs seront éclatantes et chaleureuses.

L'éclairage sera pensé dans les mêmes proportions que côté élémentaire (leds).

Une ouverture dans une fenêtre est projetée pour la liaison directe avec le sanitaire enfant.

• **1 local sanitaire**

Ce nouveau sanitaire est dédié aux petits, le temps de la restauration.

Il doit être facilement accessible, rapidement et sans porter atteinte à l'environnement direct.

Sas, ventilation, nettoyage aisé, autant d'éléments pour des conditions saines d'usage.

Sol carrelage antidérapant.

Murs faïence jusqu'au plafond.

**Enfin, pour la partie électrique** non sans importance, il y a lieu d'augmenter la puissance électrique du restaurant et par conséquent l'ensemble du site. Donc incidences sur abonnement et changement de tarif.

Le tarif bleu existant sera abandonné pour un nouveau tarif réglementé (équivalent à tarif jaune). La puissance demandée est de 120 kVA.

Seront pris en compte les nouvelles implantations des tableaux divisionnaires dont celle du restaurant, les modifications de coupures sur les tableaux existants et la rénovation du local TGBT à rendre coupe-feu et conformes aux réglementations électriques en vigueur. Une signalétique sera également apposée.

#### **b) Espace réfectoire transitoire sur le site de Chantemerle**

Le site de Chantemerle se situe à 3km au Nord du groupe scolaire J. Prévert.

Ce site est ciblé pour le déplacement et la pause méridienne des élèves le temps de la rénovation du restaurant du GS Prévert.

L'organisation est envisagée de la manière suivante : faire déjeuner l'ensemble des élèves élémentaires avec un déplacement par autobus.

Des aménagements seront à prévoir à plus ou moins grande échelle pour accueillir les enfants.

##### **Fonction**

Le bâtiment qui inclut les cuisines du château de Chantemerle est isolé.

Il sert essentiellement aux activités dinatoires, de réception, proposées au public.

Le réfectoire est simple, de forme rectangulaire, pouvant accueillir jusqu'à 75 places en mode ligne self-service. Cette configuration est souvent utilisée et éprouvée lors des vacances scolaires, pour les besoins du centre de loisirs.

##### **Liaisons**

Elles sont existantes, avec un local rangement, un couloir, la laverie et les sanitaires.

##### **Locaux :**

Appropriés pour l'activité restaurant car déjà équipé.

Cependant des agencements seront à compléter, telle l'implantation d'un four électrique (10kW), un besoin sanitaire spécifique, le déménagement aller/retour du mobilier Prévert.

##### **Effectifs :**

Permettre l'accueil de l'ensemble des enfants de l'élémentaire. 117 rationnaires en mode self.

#### **c) Espace réfectoire maternelle transitoire sur le site Prévert**

Il est retenu dans le process, que les enfants de la maternelle mangeront sur site pendant les travaux.

L'endroit choisi est le réfectoire des élémentaires, tout juste rénové.

Il devra néanmoins être aménagé pour être fonctionnel en terme de réception des denrées, mise en forme des repas, vaisselle, rangement.

Les travaux comprennent la transformation du réfectoire élémentaire en réfectoire maternelle et son retour à l'initial (démontage).

##### **Fonction**

Aménagements **provisoires et durables** le temps des travaux dans l'office.

Déplacement des matériels du réfectoire maternelle vers réfectoire élémentaire (et retour).

##### **Liaisons**

Permettre la livraison des denrées alimentaires, la sortie des poubelles.

Cheminement des enfants, sécurisé.

##### **Locaux :**

Emmener la ligne électrique du lave-vaisselle à capot (12kW)

Prévoir un point d'eau pour le lave-vaisselle et le lave main.

Raccordement vidange (EU) lave-vaisselle sur existant.

Cloisonner en dur le réfectoire élémentaire de la future laverie

Mettre la ligne téléphonique existante en service (faux plafond).

Prévoir des cloisonnettes pour espace plonge (mobiles).

##### **Effectifs :**

Accès personnel et enfants = 80 rationnaires en 2 services.

#### **d) La salle élémentaire**

##### **Fonction**

Chacune des classes est affectée à une classe d'environ 25 élèves et à son enseignant pour la durée de l'année scolaire. La configuration de la classe est existante mais doit s'adapter aux exigences suivantes : aménagements possibles et variés, décoration de toute sorte, rangées de tables orientées vers le tableau ou bien par petits groupes, occultations des baies vitrées, aire d'affichage, rangements intégrés.

Un point d'eau avec paille sera prévu dans cette salle de classe.

##### **Liaisons**

Communique avec classe voisine et sur dégagement principal.

##### **Locaux :**

A rénover, salle existante.

Les éléments relatifs à l'informatique seront retirés (baie de brassage, courant faible).

Un rafraîchissement total sera effectué du sol au plafond.

La fenêtre risque d'être déplacée.

L'isolation sera renforcée (hauteur sous plafond importante).

##### **Effectifs :**

La salle de classe doit être en mesure d'accueillir 30 élèves.

#### **e) La salle des maîtres**

##### **Fonction**

Permettre l'accueil de l'ensemble du personnel enseignant

Cet espace est un lieu de rencontres informelles, de détente et d'échanges d'informations

Favorise les échanges et la concertation entre les différents enseignants.

Ces locaux offrent la possibilité de travailler ensemble ou en équipes sur des projets pédagogiques, de s'isoler pour mener un travail personnel, de traiter les dossiers pédagogiques.

Cela suppose donc au minimum l'existence d'un lieu permanent, adapté et aménagé en conséquence (ordinateurs).

##### **Liaisons**

Depuis les circulations.

Proximité avec la salle périscolaire mutualisée.

##### **Locaux :**

Equipé avec des plans de travail informatique et raccordé au réseau. Le copieur sera localisé dans cette pièce.

Equipé avec des placards de rangement et du mobilier confortable, de panneaux d'affichage, les casiers des enseignants y seront intégrés de manière esthétique.

Bonne isolation phonique et traitement acoustique

##### **Effectifs :**

Permettre l'accueil de l'ensemble du personnel élémentaire enseignant (soit 7 personnes)

#### **f) La salle périscolaire mutualisée**

Elle est destinée à l'accueil des élèves au moment où ils n'ont pas cours.

Elle sert également de point de garde des enfants et de contact entre parents / enfants / personnel. Sur le temps du matin, l'accueil des enfants de maternelle doit être possible représentant une quinzaine d'élèves supplémentaire.

Une troisième fonction sera celle d'espace bibliothèque : lieu de lecture sur place, de prêt, de recherche documentaire, ce qui demande l'aménagement de coin lecture, détente, lieu d'exposition. Il doit également être possible d'y écouter de la musique dans le cadre des animations autour du livre.

## **Fonctions**

Cet espace intègre un fonctionnement en dehors des heures de classe. La salle sera facilement accessible par les élèves et par les parents.

Il doit être situé près de l'entrée de l'école, c'est un lieu de travail individuel ou par petits groupes avec accès autorisés aux élèves en dehors des horaires scolaires d'une part (matin et soir) pour la garderie et sur temps scolaire pour la bibliothèque d'autre part, avec enseignant. La bibliothèque est une salle de travail liée à l'apprentissage de la lecture et permettant une pédagogie basée sur l'écoute.

## **Liaisons**

Depuis les circulations.

Depuis le hall d'entrée principal du groupe scolaire, partie élémentaire.

Proximité avec les salles de classe.

## **Locaux :**

La salle périscolaire est une salle de travail encadré, une salle de garde, une salle d'activités diverses pour les enfants.

Eclairage naturel, artificiel ou ponctuel pour les zones de travail et coin lecture.

Rangements intégrés.

## **Effectifs :**

La salle périscolaire doit être en mesure d'accueillir 50 élèves le matin jusqu'à 60 le soir.

Les enfants seront accompagnés d'un enseignant ou d'animateurs qualifiés.

### **g) Accès à l'école**

Reconfiguration de l'accès à l'école élémentaire provoquée par l'extension.

## **Fonction**

Permettre une fluidité des entrées et sorties des personnes tout en respectant des règles de sécurité interne à l'établissement. (Contrôle d'accès)

## **Liaisons**

Avec la rue des Sports, le domaine public en général.

L'abri des 2 roues.

La salle périscolaire.

La cour intérieure.

## **Descriptif :**

Prévoir un portail suffisamment large pour les camions pompiers, les livraisons et un portillon distinct pour les usagers. Respect des normes pour handicapés.

Contrôle d'accès à distance sur portillon, visuel depuis les salles.

Espaces verts à intégrer, clôture et annonce de l'Entrée.

Eclairage à détection, programmable.

Un abri vélo sera mis en place à proximité.

**Effectifs :** Permettre l'accès du personnel, des enfants, des visiteurs et des moyens d'urgence (pompiers, ambulance).

### **h) Le sanitaire PMR**

Reconstruction d'un sanitaire avec mise aux normes PMR.

## **Fonction**

Il sera mixte, isolé, permettant l'accès aux deux sexes, de plain-pied.

Un lave-main sera ajouté, équipé d'un miroir et des accessoires standards (savon, poignet de tirage, papier, patère).

## **Liaisons**

Le sanitaire sera accessible depuis le couloir existant à prolonger.

## **Locaux :**

Une attention particulière sera portée aux équipements des sanitaires qui devront être équipés avec du matériel robuste. Une fenêtre sur l'extérieure serait bienvenue.

**Effectifs :** Permettre l'accès du personnel et des enfants.

#### **i) Salle d'Evolution/Motricité des petits/moyens.**

##### **Fonction**

Les exercices physiques ont une place importante dans la journée des enfants pour assurer le développement et l'équilibre physique, intellectuel et nerveux des petits.

Cette salle doit permettre à l'enfant toutes les possibilités de mouvements et d'activités physiques : danse rythmique, expression corporelle, art dramatique.

##### **Liaisons**

La salle d'évolution/motricité s'ouvre largement sur les aires de jeux extérieurs (éclairage, aération) sans être soumise à un ensoleillement direct trop fort.

Sa position en bout de terrain ferme et limite les circulations ; une seule façade est soumise au contrôle visuel du personnel.

Les sanitaires seront annexés en direct.

##### **Locaux :**

Les salles d'évolution/motricité présentent une bonne habitabilité et sont équipées de tous les matériels permettant le mouvement, la motricité dans l'espace.

Les bruits devront être absorbés (correction acoustique, temps de réverbération)

Les poteaux au milieu de la salle d'évolution sont déconseillés pour des raisons de sécurité.

Les murs et les plafonds doivent permettre d'accrocher différents types de structures d'éducation motrice.

Grands rangements, placards intégrés nécessaires pour le matériel de toutes sortes réservés aux petits/moyens.

Un lavabo peut être proposé.

##### **Effectifs :**

La salle doit permettre de recevoir des classes entières et répondre aux surfaces classiques usuelles, à savoir 110m<sup>2</sup>. La surface rangement sera en sus.

#### **j) Local Chaufferie**

##### **Fonction**

Le mode de chauffe du groupe scolaire est assuré par une chaudière Gaz doublée en cascade.

Des traversées sous terre s'effectuent pour relier les bâtiments entre eux (distribution)

##### **Liaisons**

Accès existant, de plain-pied, en direct vers l'extérieur.

##### **Locaux :**

Elle sera entièrement démontée pour être rénovée en totalité selon les règles de l'Art et dans le respect des réglementations en vigueur. Les caractéristiques principales sont :

- La puissance nécessaire de production de chaleur sera dimensionnée sur la base des déperditions recalculée de l'ensemble du site.
- Un réseau spécifique à la salle de motricité sera créé.
- Les réseaux de distribution existants enterrés seront renouvelés jusqu'à la pénétration intérieure des bâtiments.
- Des organes d'équilibrages seront mis en œuvre sur l'ensemble des réseaux de distribution.
- L'ensemble des émetteurs seront équilibrés, au besoin avec remplacement du té de réglage et pose de robinets thermostatiques.
- La régulation/GTC répondra aux contraintes d'intégration à la supervision CVC de la Ville de Niort.

La chaufferie sera mise en bon état de propreté et de facilité d'entretien tels les peintures murs et sol, siphon de sol, porte coupe-feu.

Les locaux des vestiaires/cuisine (ERT) intégreront le respect des recommandations pour la prévention des légionnelles.

**Effectifs :**

Permettre l'accès du personnel d'entretien uniquement.

**k) Bureau mutualisé maternelle****Fonction**

Les tâches administratives

L'accueil, l'orientation et l'information. Surveillance des flux.

**Liaisons**

Bureau situé près du hall d'entrée compte tenu de sa fonction d'accueil.

A proximité de la salle de motricité.

**Locaux :**

L'espace doit permettre de réunir les conditions d'écoute et de travail confortables.

La forme du bureau et son aménagement doivent permettre la réception des visiteurs dans de bonnes conditions. Placard intégrés pour rangements documents importants.

Bonne isolation acoustique et phonique pour permettre l'isolement.

Équipé avec un plan de travail informatique et raccordé au réseau. Le copieur sera localisé dans cette pièce.

Possibilité d'adapter ce bureau en bureau de direction, fonction de l'organisation de l'école.

**Effectifs :**

Permettre l'accès du personnel.

**l) Local d'entretien****Fonction**

Il permettra le rangement des produits d'entretien et matériels nécessaires au nettoyage des locaux.

**Liaisons**

A proximité de la nouvelle salle de motricité (neuf).

Desservis par les circulations principales.

**Locaux :**

Création d'un point d'eau chaude et froide et bac de vidange des eaux sales.

Le local doit pouvoir être fermé à clef.

**Effectifs :**

Permettre l'accès du personnel.

**m) Bureau du personnel****Fonction**

Local réservé au personnel pour leur permettre de rester sur place prendre leur repas et de se détendre. Isolée des espaces ouverts au public et enfants.

**Liaisons**

Sanitaires du personnel

Local entretien

**Locaux :**

Un espace kitchenette y sera aménagé avec table et chaises.

Des vestiaires (armoires) seront apposés

**Effectifs :**

Permettre l'accès du personnel.

**n) Sanitaires adultes et salle de propreté enfants :**

Deux espaces répartis en deux zones distinctes : partie adultes et partie enfants à adapter selon âge

2 WC adultes dont un aux normes handicapées avec fermeture à clef

2 lavabos adultes

Miroirs

Une batterie de 6 WC et lavabos communs en complément de ceux existants.

Sol carrelage antidérapant.

Murs faïence jusqu'au plafond.

Équipement avec WC filles (1 WC pour 20 enfants).

WC garçons (1 WC pour 40 enfants), jets de lavabo (1 jet pour 20 élèves).

**Liaisons**

Facilement accessible par le personnel éducatif

Salle de motricité

Vers l'extérieur, cour.

Local ATSEM, entretien

**Locaux :**

Une attention particulière sera portée aux équipements des sanitaires qui devront être équipés avec du matériel robuste.

**Particularités :**

Un point d'eau serait nécessaire dans la salle de classe existante, attenante. 1 lavabo type scolaire raccordé permettrait l'usage des peintures à l'eau.

**Effectifs :**

Permettre l'accès aisé du personnel.

**o) Préau**

**Le Préau** reste un élément fédérateur des locaux de la maternelle.

Il organise des liaisons avec la cour de récréation et les autres bâtiments du site.

Il doit être conçu afin de permettre aux élèves d'être à l'abri des intempéries, de pouvoir jouer avec les corrections acoustiques nécessaires pour ne pas perturber l'usage des locaux qui donnent sur le préau.

**Fonction**

Cet espace est destiné à abriter les élèves lorsqu'il pleut et permettre le jeu des enfants de l'école maternelle.

Espace convivial pour la saison des pluies.

**Liaisons**

Espace de récréation

Sanitaires/salle de propreté.

Rangements matériels divers.

Salle de motricité.

**Locaux :**

L'espace sera traité avec un minimum de poteaux intermédiaires.

Il sera réalisé avec des matériaux robustes.

Bonne isolation phonique.

Murs de protection contre pluie et vent par endroit.

**Effectifs :**

Le préau devra pouvoir recevoir l'ensemble des enfants de maternelle lorsqu'il pleut.

Sa surface avoisine les 120m<sup>2</sup>.

**p) Espaces de Récréation**

Les espaces extérieurs de la maternelle participent à l'organisation du groupe scolaire au même titre que les espaces intérieurs. Ils comprennent : les aires de détente, de jeux, pour le sport et la cour de récréation, la remise en état des espaces verts et la perméabilité des surfaces bitumées.

Le traitement paysager et architectural permettra notamment d'éviter les effets à recoins. Les espaces disponibles seront donc optimisés.

**Fonction**

Aire de jeux : jeux et stands divers.

Sols avec différentes finitions : aire bitumée, espace engazonné, sol synthétique de couleurs, bacs à sable.

Pente prononcée pour traiter l'écoulement des eaux de pluie.

Une grande importance est accordée aux accès et aux espaces paysagers.

La superficie de l'espace récréatif maternel à restructurer sera d'environ : 300 m<sup>2</sup>

### 5.3 – Fiches

<b><u>Groupe Scolaire Jacques PREVERT</u></b>	
<b><u>Intitulé de la salle :</u></b>	<b><u>Surface :</u></b>
Salle restaurant	184 m <sup>2</sup>
<b><u>Descriptif succinct d'utilisation :</u></b>	
Salle permettant l'accueil des élémentaires d'une part et des maternelles d'autres part. Lieu de restauration. Places assises.	
<b>Gros œuvre / Volumétrie / Cloisonnements :</b>	
Plancher – Surcharge :	Existant
Volumétrie - Dimensions particulières :	Existant (à modifier)
Hauteur libre sous plafond :	Existant, 2.90m
Accès – Fermetures – Protections :	
Ensoleillement – Lumière :	Accès direct réfectoire par portes tiercées.
Occultation – Protection solaire :	Apport naturel Protection solaire selon orientation
<b>Finitions intérieures :</b>	
Revêtements muraux :	Peinture décorative lessivable
Revêtements de sol :	U4P3E2C2, carrelage plutôt grand format
Plafonds suspendus :	Faux plafond acoustique
Portes et fenêtres :	Existantes
Isolement acoustique :	Renforcé (temps de réverbération < 0.7 sec)
Correction acoustique :	Selon réglementation
<b>Courants forts / Courants faibles :</b>	
Alimentation électrique :	Tableau existant, tarif Jaune
Réseau VDI :	1 bloc RJ45
Alarmes :	Existantes : anti-intrusion et incendie
Eclairage :	A rénover
Commandes – Interrupteurs :	Interrupteurs
Sonorisation :	
<b>Plomberie / Réseaux :</b>	
Alimentation en eau :	Existant
Equipements sanitaires et humides :	Oui, à rénover.
Alimentation en gaz – Fluides spécifiques :	Oui, gaz pour préparateur ECS
Evacuations :	EU et EV pour laverie et sanitaire : réseaux existants à vérifier.
<b>Chauffage / Ventilation</b>	
Température :	21°C (+/- 2°C)
Ventilation traitement d'air :	VMC sur toiture terrasse
Climatisation :	Non
<b>Equipement au programme :</b>	
Tunnel de lavage. Espace laverie	
<b>Equipement hors programme :</b>	
Mobilier chaises et tables	

**Groupe Scolaire Jacques PREVERT**

<b><u>Intitulé de la salle :</u></b>		<b><u>Surface :</u></b>
Salle Périscolaire mutualisée		80 m <sup>2</sup>
<b><u>Descriptif succinct d'utilisation :</u></b>		
Espace mutualisé pour garderie matin et soir, bibliothèque, accueil		
<b>Gros œuvre / Volumétrie / Cloisonnements :</b>		
Plancher – Surcharge :	250 daN/m <sup>2</sup>	
Volumétrie - Dimensions particulières :	80 m <sup>2</sup> mini	
Hauteur libre sous plafond :	2.50m	
Accès – Fermetures – Protections :	Vers l'extérieur, contrôle accès	
Ensoleillement – Lumière :	Apport naturel	
Occultation – Protection solaire :	Protection solaire selon orientation	
<b>Finitions intérieures :</b>		
Revêtements muraux :	Peinture décorative lessivable	
Revêtements de sol :	U3P3E2C2, sol souple acoustique	
Plafonds suspendus :	Faux plafond acoustique	
Portes et fenêtres :	0.90m	
Isolement acoustique :	Renforcé	
Correction acoustique :	Selon réglementation	
<b>Courants forts / Courants faibles :</b>		
Alimentation électrique :	1 bloc de 3 PC et 1 PC sur les 2 murs en vis-à-vis	
Réseau VDI :	2 blocs de 3 RJ45	
Alarmes :	A raccorder sur anti-intrusion et incendie existante	
Eclairage :	300 lux minimum	
Commandes – Interrupteurs :	Commande par zone, variateur d'intensité	
Sonorisation :		
<b>Plomberie / Réseaux :</b>		
Alimentation en eau :		
Equipements sanitaires et humides :		
Alimentation en gaz – Fluides spécifiques :		
Evacuations :		
<b>Chauffage / Ventilation</b>		
Température :	19°C (+/- 2°C)	
Ventilation traitement d'air :	Sur VMC à créer	
Climatisation :	Non	
<b>Equipement au programme :</b>		
Rangement intégré		
<b>Equipement hors programme :</b>		
Mobilier chaises et tables		

## Groupe Scolaire Jacques PREVERT

<b>Intitulé de la salle :</b>		<b>Surface :</b>
Salle des maîtres		20 m <sup>2</sup>
<b>Descriptif succinct d'utilisation :</b>		
Espace de rencontres informelles, de détente et d'échanges d'informations pour le corps enseignant		
<b>Gros œuvre / Volumétrie / Cloisonnements :</b>		
Plancher – Surcharge :	250 daN/m <sup>2</sup>	
Volumétrie - Dimensions particulières :	20 m <sup>2</sup> mini (7 personnes)	
Hauteur libre sous plafond :	2.50 m	
Accès – Fermetures – Protections :	Depuis circulation	
Ensoleillement – Lumière :	Apport naturel	
Occultation – Protection solaire :	Protection solaire selon orientation	
<b>Finitions intérieures :</b>		
Revêtements muraux :	Peinture décorative	
Revêtements de sol :	U3P3E2C2, sol souple acoustique	
Plafonds suspendus :	Faux plafond acoustique	
Portes et fenêtres :	0.90m	
Isolement acoustique :	Selon réglementation	
Correction acoustique :	Selon réglementation	
<b>Courants forts / Courants faibles :</b>		
Alimentation électrique :	1 bloc de 3 PC et 1 PC sur les 2 murs en vis-à-vis	
Réseau VDI :	2 blocs de 3 RJ45	
Alarmes :	A raccorder sur anti-intrusion et incendie existante	
Eclairage :	300lux et 500lux sur bureau	
Commandes – Interrupteurs :	Détection simultanée mouvement et lumière naturelle	
Sonorisation :		
<b>Plomberie / Réseaux :</b>		
Alimentation en eau :		
Equipements sanitaires et humides :		
Alimentation en gaz – Fluides spécifiques :		
Evacuations :		
<b>Chauffage / Ventilation</b>		
Température :	19°C (+/- 2°C)	
Ventilation traitement d'air :	Sur VMC à créer	
Climatisation :	Non	
<b>Equipement au programme :</b>		
<b>Equipement hors programme :</b>		
Mobilier chaises et tables		

**Groupe Scolaire Jacques PREVERT**

<b><u>Intitulé de la salle :</u></b>		<b><u>Surface :</u></b>
Sanitaire PMR		7.00m <sup>2</sup>
<b><u>Descriptif succinct d'utilisation :</u></b>		
Sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite		
<b>Gros œuvre / Volumétrie / Cloisonnements :</b>		
Plancher – Surcharge :	250 daN/m <sup>2</sup>	
Volumétrie - Dimensions particulières :	Respect du cercle 1.50m diamètre	
Hauteur libre sous plafond :	2.50m	
Accès – Fermetures – Protections :	Sur dégagement, fermeture classique à condamnation	
Ensoleillement – Lumière :	Apport naturel	
Occultation – Protection solaire :		
<b>Finitions intérieures :</b>		
Revêtements muraux :	Faïence toute hauteur	
Revêtements de sol :	U4P3E3C2, carrelage plutôt grand format	
Plafonds suspendus :	Faux plafond lisse et lavable	
Portes et fenêtres :	0.90 m	
Isolement acoustique :	Selon réglementation	
Correction acoustique :	Selon réglementation	
<b>Courants forts / Courants faibles :</b>		
Alimentation électrique :	1 PC à 1.50m de hauteur	
Réseau VDI :		
Alarmes :		
Eclairage :	200 lux en moyenne	
Commandes – Interrupteurs :	Détecteur de présence	
Sonorisation :		
<b>Plomberie / Réseaux :</b>		
Alimentation en eau :	EF + EC sur équipement	
Equipements sanitaires et humides :	1WC cuvette suspendue, bloc et 1 lavabo spécifique	
Alimentation en gaz – Fluides spécifiques :		
Evacuations :	Sur équipements	
<b>Chauffage / Ventilation</b>		
Température :	18°C (+/- 2°C)	
Ventilation traitement d'air :	Sur VMC à créer	
Climatisation :	Non	
<b>Equipement au programme :</b>		
Patère, porte savons, miroir, distributeur essuie main, papier hygiénique, brosse		
Barre de relevage mur et tirage sur porte		
<b>Equipement hors programme :</b>		

**Groupe Scolaire Jacques PREVERT**

<b><u>Intitulé de la salle :</u></b>		<b><u>Surface :</u></b>
Salle de motricité		120 m <sup>2</sup>
<b><u>Descriptif succinct d'utilisation :</u></b>		
Salle permettant l'éveil des plus petits. Mouvements et activités physiques. Surveillance aisée par le personnel éducatif.		
<b><u>Gros œuvre / Volumétrie / Cloisonnements :</u></b>		
Plancher – Surcharge :	250daN/m <sup>2</sup>	
Volumétrie - Dimensions particulières :	Adaptables aux jeux	
Hauteur libre sous plafond :	2.50m mini	
Accès – Fermetures – Protections :	Accès depuis le domaine public et cour intérieure.	
Ensoleillement – Lumière :	Lumière naturelle	
Occultation – Protection solaire :	Possibilité d'occultation totale Protection solaire selon orientation	
<b><u>Finitions intérieures :</u></b>		
Revêtements muraux :	Peinture décorative lessivable	
Revêtements de sol :	U3P3E2C2, sol souple acoustique	
Plafonds suspendus :	Faux plafond acoustique	
Portes et fenêtres :	0.90 m	
Isolement acoustique :	Selon réglementation	
Correction acoustique :	Selon réglementation	
<b><u>Courants forts / Courants faibles :</u></b>		
Alimentation électrique :	1 PC tous les 10m	
Réseau VDI :	1 bloc RJ45	
Alarmes :	A raccorder sur anti-intrusion et incendie existant	
Eclairage :	300 lux mini, en quinconce	
Commandes – Interrupteurs :	Interrupteurs par zone	
Sonorisation :		
<b><u>Plomberie / Réseaux :</u></b>		
Alimentation en eau :		
Equipements sanitaires et humides :		
Alimentation en gaz – Fluides spécifiques :		
Evacuations :		
<b><u>Chauffage / Ventilation</u></b>		
Température :	21°C (+/- 2°C)	
Ventilation traitement d'air :	VMC	
Climatisation :	Non	
<b><u>Equipement au programme :</u></b>		
Rangement, placard fermé intégré		
<b><u>Equipement hors programme :</u></b>		
Mobilier		

**Groupe Scolaire Jacques PREVERT**

<b><u>Intitulé de la salle :</u></b>		<b><u>Surface :</u></b>
Bureau mutualisé maternelle		12 m <sup>2</sup>
<b><u>Descriptif succinct d'utilisation :</u></b>		
Local administratif, fonction de gestion. Permet de recevoir du public. Permet l'aménagement d'un poste de travail informatisé. Placard intégré fermant à clefs pour stockage des documents importants et confidentiels.		
<b><u>Gros œuvre / Volumétrie / Cloisonnements :</u></b>		
Plancher – Surcharge :	250 daN/m <sup>2</sup>	
Volumétrie - Dimensions particulières :		
Hauteur libre sous plafond :	2.50m minimum	
Accès – Fermetures – Protections :	Sur entrée principale, communication avec salle motricité	
Ensoleillement – Lumière :	Eclairage naturel obligatoire	
Occultation – Protection solaire :	Protection solaire selon orientation	
<b><u>Finitions intérieures :</u></b>		
Revêtements muraux :	Peinture décorative lessivable	
Revêtements de sol :	U4P3E2C2, sol souple	
Plafonds suspendus :	Faux plafond acoustique	
Portes et fenêtres :	0.90 m mini	
Isolement acoustique :	Selon réglementation	
Correction acoustique :	Selon réglementation	
<b><u>Courants forts / Courants faibles :</u></b>		
Alimentation électrique :	1 bloc de 3 PC et 1 PC sur les 2 murs en vis-à-vis	
Réseau VDI :	1 bloc 3 RJ45	
Alarmes :	A raccorder sur anti-intrusion et incendie existante	
Eclairage :	300lux et 500lux sur bureau	
Commandes – Interrupteurs :	Détection simultanée mouvement et lumière naturelle	
Sonorisation :		
<b><u>Plomberie / Réseaux :</u></b>		
Alimentation en eau :	Sans objet	
Equipements sanitaires et humides :		
Alimentation en gaz – Fluides spécifiques :		
Evacuations :		
<b><u>Chauffage / Ventilation</u></b>		
Température :	20°C (+/- 2°C)	
Ventilation traitement d'air :	VMC, 25m <sup>3</sup> /h par occupant	
Climatisation :	Non	
<b><u>Equipement au programme :</u></b>		
Placard		
<b><u>Equipement hors programme :</u></b>		
Mobilier, informatique, chaises et tables.		

## Groupe Scolaire Jacques PREVERT

<b><u>Intitulé de la salle :</u></b>		<b><u>Surface :</u></b>
Locaux sanitaires maternelle		20 m <sup>2</sup>
<b><u>Descriptif succinct d'utilisation :</u></b>		
Sanitaires permettant d'être utilisés par les adultes et par les petits.		
<b><u>Gros œuvre / Volumétrie / Cloisonnements :</u></b>		
Plancher – Surcharge :	250 daN/m <sup>2</sup>	
Volumétrie - Dimensions particulières :		
Hauteur libre sous plafond :	2.50m mini	
Accès – Fermetures – Protections :	Accès sur cour intérieure et salle motricité (couloir)	
Ensoleillement – Lumière :		
Occultation – Protection solaire :		
<b><u>Finitions intérieures :</u></b>		
Revêtements muraux :	Faïence toute hauteur	
Revêtements de sol :	U4P3E2C2, carrelage plutôt grand format R11	
Plafonds suspendus :	Faux plafond lisse et lessivable	
Portes et fenêtres :	Uw selon RT en vigueur, facteur solaire 0.6.	
Isolement acoustique :	Selon réglementation	
Correction acoustique :	Selon réglementation	
<b><u>Courants forts / Courants faibles :</u></b>		
Alimentation électrique :	Tableau existant, tarif Jaune. 4 PC espacées de 5m.	
Réseau VDI :		
Alarme :		
Eclairage :	200 lux moyen	
Commandes – Interrupteurs :	Détection de mouvement	
Sonorisation :		
<b><u>Plomberie / Réseaux :</u></b>		
Alimentation en eau :	EC et EF sur équipements.	
Equipements sanitaires et humides :	1 WC PMR + 2 WC classiques lavabos, lave mains. Batterie de 6 WC petits et lavabos.	
Alimentation en gaz – Fluides spécifiques :		
Evacuations :	EU et EV à raccorder sur existant (regard à prévoir)	
<b><u>Chauffage / Ventilation</u></b>		
Température :	18°C (+/- 2°C)	
Ventilation traitement d'air :	VMC	
Climatisation :	Non	
<b><u>Equipement au programme :</u></b>		
Barre de levage PMR, miroir, distributeur papier à usage unique, distributeur papier hygiénique, distributeur savon bactéricide, patères. Signalétique sur portes. Regard extérieur de visite		
<b>Particularité :</b> ajouter 1 lavabo + point d'eau dans classe attenante, existante		
<b><u>Equipement hors programme :</u></b>		

**Groupe Scolaire Jacques PREVERT**

<b><u>Intitulé de la salle :</u></b>		<b><u>Surface :</u></b>
Local du personnel maternelle		10 m <sup>2</sup>
<b><u>Descriptif succinct d'utilisation :</u></b>		
Salle destinée au repos du personnel Places assises.		
<b>Gros œuvre / Volumétrie / Cloisonnements :</b>		
Plancher – Surcharge :	250daN/m <sup>2</sup>	
Volumétrie - Dimensions particulières :		
Hauteur libre sous plafond :	2.50m mini	
Accès – Fermetures – Protections :	Fermeture à clef	
Ensoleillement – Lumière :	Lumière naturelle.	
Occultation – Protection solaire :	Selon orientation	
<b>Finitions intérieures :</b>		
Revêtements muraux :	Peinture décorative lessivable, faïence autour évier	
Revêtements de sol :	U3P3E2C2, sol souple lessivable	
Plafonds suspendus :	Faux plafond acoustique	
Portes et fenêtres :	0.90m mini	
Isolement acoustique :	Selon réglementation	
Correction acoustique :	Selon réglementation	
<b>Courants forts / Courants faibles :</b>		
Alimentation électrique :	4 PC sur plan de travail. 1 PC sur les autres murs dont 1 à 1.50m de hauteur.	
Réseau VDI :	1 RJ 45	
Alarmes :	A raccorder sur anti-intrusion et incendie existante	
Eclairage :	300 lux	
Commandes – Interrupteurs :	Interrupteurs à l'entrée du local	
Sonorisation :		
<b>Plomberie / Réseaux :</b>		
Alimentation en eau :	EC et EF	
Equipements sanitaires et humides :	Evier simple bac + égouttoir ; hydro économe.	
Alimentation en gaz – Fluides spécifiques :		
Evacuations :	EU pour évier	
<b>Chauffage / Ventilation</b>		
Température :	19°C (+/- 2°C)	
Ventilation traitement d'air :	VMC sur toiture terrasse	
Climatisation :	Non	
<b>Equipement au programme :</b>		
Meuble évier, évier		
<b>Equipement hors programme :</b>		
Mobilier, four micro-ondes, réfrigérateur, chaises et tables		

**Groupe Scolaire Jacques PREVERT**

<b><u>Intitulé de la salle :</u></b>		<b><u>Surface :</u></b>
Local entretien		3 m <sup>2</sup>
<b><u>Descriptif succinct d'utilisation :</u></b>		
Espaces servant de stockage produits, chariots, matériels divers d'entretien Vidoir à prévoir.		
<b><u>Gros œuvre / Volumétrie / Cloisonnements :</u></b>		
Plancher – Surcharge :	250daN/m <sup>2</sup>	
Volumétrie - Dimensions particulières :		
Hauteur libre sous plafond :	2.50m mini	
Accès – Fermetures – Protections :	Fermeture à clef	
Ensoleillement – Lumière :		
Occultation – Protection solaire :	Selon orientation	
<b><u>Finitions intérieures :</u></b>		
Revêtements muraux :	Peinture décorative lessivable, faïence au droit vidoir	
Revêtements de sol :	U4P4E3C2, carrelage au sol	
Plafonds suspendus :		
Portes et fenêtres :	0.90m mini	
Isolement acoustique :	Selon réglementation	
Correction acoustique :	Selon réglementation	
<b><u>Courants forts / Courants faibles :</u></b>		
Alimentation électrique :	2 PC à 1.50m de hauteur.	
Réseau VDI :		
Alarmes :		
Eclairage :	300 lux	
Commandes – Interrupteurs :	Détection	
Sonorisation :		
<b><u>Plomberie / Réseaux :</u></b>		
Alimentation en eau :	EC et EF	
Equipements sanitaires et humides :	Vidoir ; hydro économe.	
Alimentation en gaz – Fluides spécifiques :		
Evacuations :	EU pour vidoir	
<b><u>Chauffage / Ventilation</u></b>		
Température :	19°C (+/- 2°C)	
Ventilation traitement d'air :	VMC	
Climatisation :	Non	
<b><u>Equipement au programme :</u></b>		
Rayonnage, vidoir		
<b><u>Equipement hors programme :</u></b>		
Mobilier		

**Groupe Scolaire Jacques PREVERT**

<b><u>Intitulé de la salle :</u></b>		<b><u>Surface :</u></b>
Préau		125 m <sup>2</sup>
<b><u>Descriptif succinct d'utilisation :</u></b>		
Local couvert, ouvert sur l'espace récréation. Abri		
<b><u>Gros œuvre / Volumétrie / Cloisonnements :</u></b>		
Plancher – Surcharge : Volumétrie - Dimensions particulières : Hauteur libre sous plafond : Accès – Fermetures – Protections : Ensoleillement – Lumière : Occultation – Protection solaire :	Alignée avec la salle de motricité	
Revêtements muraux : Revêtements de sol : Plafonds suspendus : Portes et fenêtres : Isolement acoustique : Correction acoustique :	Non glissant, micro-poreux  Eviter les réverbérations Selon réglementation	
<b><u>Courants forts / Courants faibles :</u></b>		
Alimentation électrique : Réseau VDI : Alarmes : Eclairage : Commandes – Interrupteurs : Sonorisation :		
<b><u>Plomberie / Réseaux :</u></b>		
Alimentation en eau : Equipements sanitaires et humides : Alimentation en gaz – Fluides spécifiques : Evacuations :	Sans objet  EP à raccorder sur existant	
<b><u>Chauffage / Ventilation</u></b>		
Température : Ventilation traitement d'air : Climatisation :		
<b><u>Equipement au programme :</u></b>		
Oui		
<b><u>Equipement hors programme :</u></b>		

## 5.4 – Récapitulatif des surfaces utiles

Récapitulatif des surfaces des locaux GS Prévert			
<b>Maternelle (neuf)</b>			
Local	Surface Utile (m <sup>2</sup> )	Nombre	Total
Salle de motricité	110,00	1,00	110,00
Dépôt salle motricité (rangement)	10,00	1,00	10,00
Bureau de direction	12,00	1,00	12,00
Entretien	3,00	1,00	3,00
Local ATSEM, personnel	10,00	1,00	10,00
Salle propreté/sanitaires	20,00	1,00	20,00
<b>sous-total construit</b>	<b>165,00</b>		<b>165,00</b>
Préau	125,00	1,00	125,00
<b>total emprise</b>	<b>290,00</b>		<b>290,00</b>
<b>Elémentaire (rénovation)</b>			
Salle de classe	60,00	1,00	60,00
Dégagement	5,00	1,00	5,00
Retrait modulaire	-75,00	1,00	-75,00
<b>Elémentaire (neuf)</b>			
Salle périscolaire	80,00	1,00	80,00
Salle des maitres	20,00	1,00	20,00
Sanitaire PMR	7,00	1,00	7,00
Dégagement	6,00	1,00	6,00
<b>sous-total construit</b>	<b>113,00</b>		<b>113,00</b>
<b>Restaurant (rénovation)</b>			
Réfectoire maternelle	70,00	1,00	70,00
Sanitaires petits	5,50	1,00	5,50
Dégagement (vers local poubelles)	3,80	1,00	3,80
Local poubelle <b>extérieur</b>	7,75	1,00	7,75
Laverie	25,30	1,00	25,30
Office	19,00	1,00	19,00
Préparateur ECS	1,00	1,00	1,00
Vestiaires, sanitaires Hommes	10,90	1,00	10,90
Vestiaires, sanitaires Femmes	10,40	1,00	10,40
Réserves	5,45	1,00	5,45
Dégagement (vers hall)	7,35	1,00	7,35
Entretien	3,50	1,00	3,50
Hall Livraison	10,50	1,00	10,50
Lingerie	2,90	1,00	2,90
<b>total emprise</b>	<b>183,35</b>		<b>183,35</b>

--	--	--	--

### 5.5 – Aménagement des extérieurs

En sus de l'aménagement de l'espace récréation maternelle, une attention sera faite sur l'intégration d'espaces verts pour agrémenter le site.

De petits arbustes ou massifs seraient judicieusement répartis sur le groupe scolaire y compris au niveau des entrées principales.

#### **Particularité :**

Depuis quelques années, la ville de Niort est ambassadeur d'un projet peu ordinaire : celui de mettre en place des poulaillers au sein des écoles.

Il s'agit pour ce groupe scolaire de mettre à disposition le terrassement adéquat pour recevoir un nouveau poulailler. Il comprend notamment la réalisation d'un dallage dans la cour de l'école élémentaire à proximité d'un point d'eau.

#### **Fonction**

Cet espace est destiné à l'apprentissage des enfants de l'élémentaire.

Espace pédagogique, ludique et environnemental.

#### **Liaisons**

Cour de récréation

#### **Locaux :**

L'espace doit être clos, grillagé avec panneaux soudés y compris portillons. Surface approximative de 20m<sup>2</sup>, dont 8 bétonnée.

Un filet de protection en partie haute fera office de toiture, placé sur poteaux intermédiaires.

Une personne moyenne doit pouvoir circuler aisément. Un cheminement serait appréciable.

Il sera réalisé avec des matériaux robustes.

#### **Effectifs :**

Permettre l'accès du personnel.

Espace pour 4 gallinacés.

## 6- CALENDRIER PREVISIONNEL

2017	2018	2019
Consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre et travail de conception jusqu'au DCE.	Consultation des entreprises pour notification marché de travaux en mars.  Début des travaux à partir d'avril 2018 pour 6 mois pour l'achèvement du restaurant scolaire.	A partir de janvier selon les entreprises et le fonctionnement de l'école pour le reste des travaux.  <u>Objectif</u> : réceptionner avant la rentrée 2019/2020.  A savoir d'une part création d'une salle de motricité, sanitaires, salle du personnel, local entretien, cour récréative et d'autre part, la partie élémentaire avec aménagements extérieurs, chaufferie, création d'une salle périscolaire, salle de

		maitres, sanitaire PMR.
--	--	-------------------------